

Compte rendu de la séance du 07 septembre 2018

Président : BOURDIER Christian

Secrétaire : BOUTY Patricia

Présents :

Monsieur Christian BOURDIER, Madame Jocelyne GIROUX, Madame Patricia BOUTY, Monsieur William NAFZIGER, Madame Marie-Laure PORTIER-HERREYRE, Monsieur Jean-Paul LOUMEAU, Monsieur Mathieu COMPOSTELLA

Excusés :

Madame Jennifer PALMER, Monsieur Morad SALMI

Absents :

Réprésentés :

Secrétaire de la séance: Patricia BOUTY

Ordre du jour:

- 1) Rentrée scolaire 2018-2019: tarifs garderie et cantine
- 2) Remplacement de la secrétaire
- 3) Point sur les travaux en cours
- 4) Prévision de travaux
- 5) Validation du rapport d'activités AIEPA
- 6) Proposition d'un régisseur suppléant
- 7) Répertoire électoral unique
- 8) Adhésion au service de remplacement du CDG 33
- 9) Admission en non valeur d'une somme
- 10) Attribution des subventions aux associations communales
- 11) Questions diverses

Tarifs 2018-2019 pour la cantine et la garderie (DE 2018 037)

Monsieur le Maire rappelle les modalités d'instauration d'un tarif commun pour la garderie scolaire et la cantine, entre les 2 communes membres adhérentes au SIRP.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

VOTE les tarifs et horaires de la garderie comme suit :

Ecole maternelle de Doulezon :

H o r a i r e s garderie Lundi, mardi, Jeudi, vendredi	Tarif journalier*	Forfait à partir du 10ème jour de garderie	Forfait familial pour 2 enfants à partir du 10ème jour de garderie	Forfait familial pour 3 enfants à partir du 10ème jour de garderie
07h30-09h00 16h30-18h30	1.70€	16€/mois	26€/mois	30€/mois

**pointage garderie : tout enfant arrivé avant 8h50 le matin et tout enfant présent après 16h40 le soir.*

Ecole élémentaire de Sainte-Radegonde :

H o r a i r e s garderie Lundi, mardi, Jeudi, vendredi	Tarif journalier*	Forfait à partir du 10ème jour de garderie	Forfait familial pour 2 enfants à partir du 10ème jour de garderie	Forfait familial pour 3 enfants à partir du 10ème jour de garderie
07h30-08h45 16h15-18h30	1.70€	16€/mois	26€/mois	30€/mois

**pointage garderie : tout enfant arrivé avant 8h35 le matin et tout enfant présent après 16h25 le soir.*

Vote les tarifs de la cantine comme suit:

<u>Tarifs cantine scolaire</u>	<u>01 septembre 2017</u>	<u>1 septembre 2018</u>
Prix repas enfant	2.20€	2.25€
Prix repas adulte	4.40€	4.50€

Il a été repris la préparation des repas par la cantinière, comme dit au dernier conseil municipal; elle est en période d'essai pour 2 mois.

Adhésion au service de remplacement du CDG33 (DE 2018 038)

Monsieur le Maire informe aux membres de l'assemblée qu'il est possible, voire judicieux, d'adhérer au service de remplacement du Centre de Gestion de la Gironde (CDG33) pour palier au remplacement d'un agent de la commune au cas d'absence.

Le service de remplacement met à disposition un agent de remplacement pour :

- assurer le remplacement d'un agent momentanément indisponible
- assurer des missions temporaires

- assurer des missions correspondant à un emploi ne pouvant être pourvu immédiatement

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE d'adhérer au service de remplacement et de renfort du CDG33.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de remplacement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se référant à cette délibération.

Rapport d'activité de l'AIEPA 2017 (DE 2018 039)

Monsieur le Maire donne lecture aux membres de l'assemblée du rapport annuel d'activités 2017 de l'Association Intercommunale d'entraide aux Personnes Agées.

Ouï l'expose de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal,
A l'unanimité des présents,

PREND ACTE du rapport annuel d'activités 2017 de l'AIEPA.

DIT qu'il sera mis à disposition du public

Proposition d'un régisseur suppléant (DE 2018 040)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire proposer un élu qui n'a pas délégation de signature pour être régisseur remplaçant, pour la régie de recettes cantine et garderie.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Ouï l'expose de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal,
A l'unanimité des présents,

PROPOSE comme régisseur suppléant William NAFZIGER, 3e adjoint au Maire

Admission en non valeur d'une somme (DE 2018 041)

Monsieur le Maire donne lecture aux membres de l'assemblée de la liste 2846340411 de propositions d'admission en non-valeur d'un montant de 0,60 euros (pour motif: RAR inférieur au seuil de poursuites).

Où l'expose de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal,
A l'unanimité des présents,

APPROUVE la mise en non-valeur d'un montant de 0,60 euros (pour motif: RAR inférieur au seuil de poursuites).

et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se référant à cette délibération.

Répertoire électoral unique (DE 2018 042)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à compter de 2019, la révision des listes électorales va changer.

Une commission de contrôle doit être mis en place à partir du 1er janvier 2019.

Pour ce faire, la préfecture demande une liste de conseillers municipaux prêts à participer à cette commission.

Monsieur le Maire demande aux conseillers présent si ils souhaitent y participer.

Où l'expose de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal,
A l'unanimité des présents,

PRESENTE Mme Joselyne GIROUX comme conseillère qui souhaite participer à la commission de contrôle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se référant à cette délibération.

Remplacement de la secrétaire de Mairie.

Madame Marie-Laure VITTE quittera ses fonctions au sein de la Mairie au 1er Octobre 2018.

Nous rencontrons des difficultés à trouver des candidats pour le poste.

Nous avons, cependant, 3 candidatures; les entretiens auront lieu lundi 10 septembre 2018.

Point sur les travaux en cours

Les travaux des routes ont été réalisés par AVS et BOUIJAUD. Il reste à chiffrer les descentes de talus à 3 endroits urgents à réaliser avant les grandes pluies.

Des travaux à l'école ont été réalisés: peinture des murets extérieurs, de la cuisine, et du dortoir; découpe des rideaux de la classe; réparation des tables de la classe, plantation de fleurs.

Prévision de travaux:

Courant septembre, les travaux de la toitures de logements communaux vont débuter ainsi que le remplacement des dalles de l'église qui ont été volées.

Un des appartements se libère début novembre, mais un nouveau locataire a déjà été trouvé.

Salle polyvalente: certains travaux sont toujours sous garantie, et doivent être repris avant le début décembre.

L'amende de police dans le cadre de la subvention pour les travaux d'aménagement et de sécurité du parking de l'école a été versée au mois d'août, les travaux devront donc être réalisés.

Un devis a été demandé à M. PASQUON pour fermer le sas d'entrée de la salle des fêtes.

Questions diverses:

- 1) Mathieu COMPOSTELLA pose la question au sujet de l'adjoint technique qui en arrêt de travail: nous sommes en attente de l'avis du comité médical départemental.
- 2) Problème de voisinage au lieu-dit Lafuge
- 3) Récupération de plantes pour le lavoir pour plantation sur place.

Le Maire, C.BOURDIER

Le Conseil Municipal